

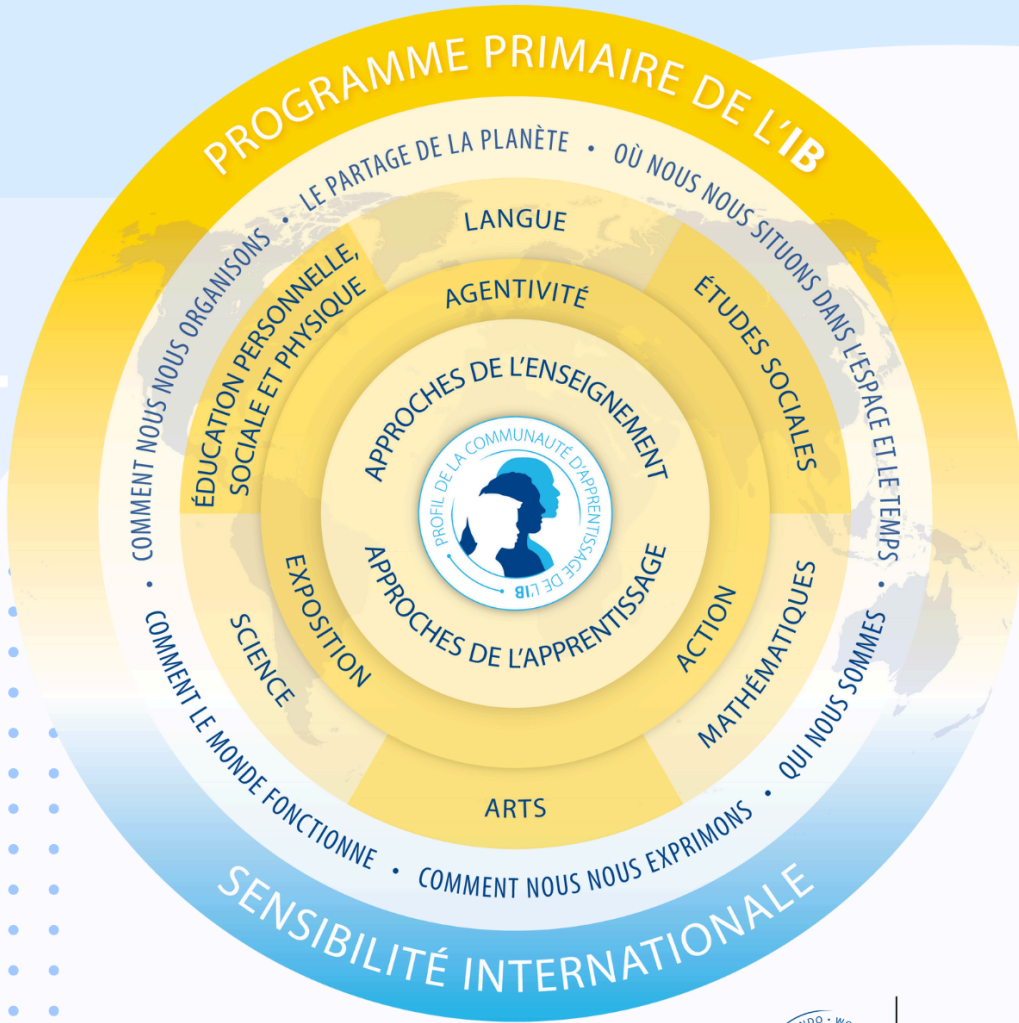
# POLITIQUE D'ADMISSION



Centre de services scolaire de la Capitale



Mise à jour en décembre 2025



Programme primaire

## **Équipe de direction pédagogique**

- Caroline Blais, directrice de l'établissement et leader pédagogique du *Programme primaire*;
- Christine Carrier, enseignante et coordonnatrice du *Programme primaire*;

## **Équipe du comité PP**

- Isabelle Forget, enseignante au préscolaire
- Marie-Josée Bédard, enseignante au 1er cycle
- Marie-Hélène Giguère, enseignante au 2e cycle
- Elsa Baron-Fillion, enseignante au 3e cycle

---

**Mise à jour en décembre 2025 par la direction pédagogique et le comité PP.**

*Conformément aux normes de l'IB auxquelles elles doivent correspondre, les politiques de l'École internationale de Saint-Sacrement sont révisées partiellement et périodiquement puis mises à jour dans leur intégralité tous les cinq ans.*

**Composition de la couverture** : conception graphique par Mathieu Hardy par l'intermédiaire de Canva. Les logos et images graphiques de l'IB et du *Programme primaire* ont été utilisés conformément au guide et directives en vigueur au moment de la publication.

# Table des matières

Table des matières	3
Cadres légaux et normatifs	4
Mission, vision, valeurs	5
	5
Profil de la communauté d'apprentissage	6
Présentation de notre milieu	7
Inscription	8
Rôles et responsabilités	9
Centre de services scolaire	9
Direction	9
Secrétaire de l'école et du service de garde	9
Personnel de l'école	9
Parents	9
Conclusion	10
Annexe	10

# Cadres légaux et normatifs

La politique est orientée selon un ensemble de fondements légaux établis au Québec selon les documents suivants :

- Code civil du Québec, L.Q., 1991, c. 64
- Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. I-13.3)

Elle s'appuie sur les principes généraux de la Politique de de critères d'admission et d'inscription du Centre de services scolaire de la Capitale.

La politique s'accorde également avec la philosophie, la mission et les normes de mise en œuvre et applications concrètes de l'IB :

- Normes et applications concrètes de l'IB (Baccalauréat international, Normes de mise en œuvre des programmes et applications concrètes, 2018.)
  - L'établissement scolaire met en œuvre et revoit une politique d'accès et/ou une politique d'admission, qui décrit clairement les conditions de participation au programme qu'il propose. (0301-01-0100) ;
  - L'établissement scolaire fournit à tous les élèves la possibilité d'accéder au programme. (0301-01-0300) ;
  - PP (programme primaire de l'IB) - L'établissement scolaire définit et démontre que les élèves intéressés ont accès au PP, et ce, indépendamment de la variabilité des apprenants. (0303-01- 0311) ;
  - PP- L'établissement scolaire met en œuvre le PP dans tous les niveaux de la petite enfance et/ou du primaire proposés dans l'établissement. (0301-01-0311) » .

# Mission, vision, valeurs

## Mission, vision, valeurs

### Mission\*

#### Instruire, socialiser et qualifier

Dans le respect de l'égalité des chances, notre établissement a pour mission d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

### Vision

*Notre école, notre communauté d'apprentissage, notre agentivité et nos réussites!*

L'École internationale de Saint-Sacrement offre à l'élève un milieu accueillant et adapté à ses besoins. Ce climat lui permet de s'outiller, de développer son jugement critique et de vivre des réussites afin d'actualiser tout son potentiel. Notre milieu contribue à bâtir un monde meilleur dans un esprit d'entente mutuelle.

\*Référence: Loi sur l'instruction publique, articles 36 et 207.1



## Mission, vision, valeurs

### Valeurs A-P-R-O

#### Appartenance

C'est l'acceptation de notre culture et de notre milieu. C'est le désir d'en faire partie et de nous y référer dans la définition de nous-mêmes.

#### Persévérance

C'est la valeur centrale du dépassement personnel et collectif, à savoir la capacité d'élargir nos propres limites dans le cadre de la formulation et de la réalisation d'un projet de vie.

#### Respect

C'est notre souci de l'impact de nos actes et notre désir d'agir positivement avec autrui, soi-même et notre environnement.

#### Ouverture sur le monde

C'est l'acceptation de la diversité en plus de notre capacité d'accueil et de la reconnaissance de l'autre.



La mission, notre vision et nos valeurs sont tirées dans [le projet éducatif de l'École internationale de Saint-Sacrement 2023-2027](#), publié intégralement dans le site Internet de notre institution.

# Profil de la communauté d'apprentissage



## Profil de la communauté d'apprentissage de l'IB

Tous les programmes de l'IB ont pour but de former des personnes sensibles à la réalité internationale, conscientes des liens qui unissent les êtres humains, soucieuses de notre responsabilité partagée envers la planète et désireuses de contribuer à l'édification d'un monde meilleur et plus paisible.

En tant que membres de la communauté d'apprentissage de l'IB, nous nous efforçons de démontrer les aptitudes suivantes :

### ESPRIT DE RECHERCHE

Nous cultivons notre curiosité tout en développant des capacités d'investigation et de recherche. Nous savons apprendre indépendamment et en groupe. Nous apprenons avec enthousiasme et nous conservons notre plaisir d'apprendre tout au long de notre vie.

### CONNAISSANCE

Nous développons et utilisons une compréhension conceptuelle, en explorant la connaissance dans un ensemble de disciplines. Nous nous penchons sur des questions et des idées qui ont de l'importance à l'échelle locale et mondiale.

### RAISONNEMENT

Nous utilisons nos capacités de réflexion critique et créative, afin d'analyser des problèmes complexes et d'entreprendre des actions responsables. Nous prenons des décisions réfléchies et éthiques de notre propre initiative.

### COMMUNICATION

Nous nous exprimons avec assurance et créativité dans plus d'une langue et de différentes façons. Nous écoutons également les points de vue d'autres personnes et groupes, ce qui permet une collaboration efficace.

### INTÉGRITÉ

Nous adhérons à des principes d'intégrité et d'honnêteté, et possédons un sens profond de l'équité, de la justice et du respect de la dignité et des droits de la personne, partout dans le monde. Nous sommes responsables de nos actes et de leurs conséquences.

**Le profil de la communauté d'apprentissage de l'IB présente dix aptitudes mises en valeur par les écoles du monde de l'IB. Nous avons la conviction que ces aptitudes, et d'autres qui leur sont liées, peuvent nous aider à devenir des membres responsables au sein de nos communautés locales, nationales et mondiales.**

### OUVERTURE D'ESPRIT

Nous portons un regard critique sur nos propres cultures et expériences personnelles ainsi que sur les valeurs et traditions d'autrui. Nous recherchons et évaluons un éventail de points de vue et nous cherchons à en tirer des enrichissements.

### ALTRUISME

Nous faisons preuve d'empathie, de compassion et de respect. Nous accordons une grande importance à l'entraide et nous œuvrons concrètement à l'amélioration de l'existence d'autrui et du monde qui nous entoure.

### AUDACE

Nous abordons les incertitudes avec discernement et détermination. Nous travaillons de façon autonome et collaborative pour explorer de nouvelles idées et des stratégies innovantes. Nous faisons preuve d'ingéniosité et nous savons nous adapter aux défis et aux changements.

### ÉQUILIBRE

Nous accordons une importance équivalente aux différents aspects de nos vies – intellectuel, physique et affectif – dans l'atteinte de notre bien-être personnel et de celui des autres. Nous reconnaissons notre interdépendance avec les autres et le monde dans lequel nous vivons.

### RÉFLEXION

Nous abordons de manière réfléchie le monde qui nous entoure ainsi que nos propres idées et expériences. Nous nous efforçons de comprendre nos forces et nos faiblesses afin d'améliorer notre apprentissage et notre développement personnel.

# Présentation de notre milieu

Conformément à la politique de notre centre de services scolaire, notre école a comme mission, dans le respect et l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier la clientèle qu'elle reçoit en la rendant apte à entreprendre et réussir un parcours scolaire. Parmi notre clientèle, on retrouve des élèves à risque, des élèves handicapés et des élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ainsi que des élèves issus de l'immigration. Toute cette belle diversité favorise l'ouverture d'esprit et le respect de la différence.

Les parents ont accès aux règles d'admission de notre établissement sur le [site](#) du Centre de services scolaire de la Capitale. Celui-ci se base sur la distance entre la résidence principale du parent et l'école pour déterminer le choix de l'école de fréquentation. Un [outil de recherche](#) permet d'identifier l'école de quartier. Des documents soutiennent les parents dans leurs démarches.

- [Guide aux parents pour l'inscription sur Mozaïk Portail Parents](#)
- [Mozaïkportail – Outils et procédures traduites en plusieurs langues](#)

## Inscription

**À l'intérieur du Centre de services scolaire de la Capitale, les parents peuvent aussi faire le choix d'une autre école :**

- Les parents des élèves du préscolaire et du primaire peuvent choisir une école du Centre de services scolaire autre que celle de leur bassin, à la condition que des places soient disponibles. Les parents qui désirent se prévaloir de ce droit doivent en faire la demande au moment de l'inscription à la section «Choix d'école» du formulaire. L'exercice de ce droit ne permet cependant pas d'exiger le transport scolaire. L'acceptation d'un choix d'école peut être révoquée si la capacité d'accueil annuelle est insuffisante au regard de l'organisation scolaire.
- Les demandes d'admission et d'inscription seront traitées conformément à la Politique sur les critères et les modalités d'admission, d'inscription et du transfert des élèves du

préscolaire, du primaire et du secondaire en vigueur au Centre de services scolaire de la Capitale.

### **À l'extérieur de leur centre de services scolaire :**

*Pour les élèves qui ne résident pas sur le territoire du Centre de services scolaire de la Capitale et qui voudraient être scolarisés dans l'une de nos écoles*

ou

*Pour les élèves qui résident sur notre territoire et qui voudraient être scolarisés dans une école d'un autre centre de services scolaire*

- Les parents de ces élèves devront effectuer l'inscription en ligne à l'école de leur quartier, pendant la période d'inscription, pour les élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire. Ils devront également remplir le formulaire en ligne **demande de choix d'une école hors territoire du centre de services scolaire** de leur centre de services scolaire d'appartenance.
- Les centres de services scolaires peuvent accueillir des élèves de l'extérieur de leur territoire. Toutefois, pour être considérée, la demande d'admission doit avoir fait l'objet d'une étude de la part de la direction de l'école choisie et d'une entente entre les deux centres de services scolaires. Le parent doit compléter le formulaire d'entente de scolarisation de son centre de services scolaire de résidence.
  - [Formulaire d'entente de scolarisation](#)
  - [Formulaire – Choix d'école à l'extérieur du Centre de services scolaire de la Capitale \(Nouveau nom de formulaire d'entente de scolarisation\)](#)
  - [Document d'information \(annexe pour les parents\)- Choix hors territoire](#)

# Rôles et responsabilités

Membres de la communauté d'apprentissage	Rôles et responsabilités
<b>Centre de services scolaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Informer les parents via le site internet de la procédure d'inscription de l'école ;</li> <li>• Gérer le processus d'inscription (ex. : formulaire en ligne).</li> </ul>
<b>Direction</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en œuvre la politique linguistique en collaboration avec l'équipe-école, la diffuser et la faire connaître auprès de l'ensemble du personnel et de la communauté.</li> <li>• S'assurer que les informations sont publiées sur le site web de l'école;</li> <li>• Faire le suivi de la liste d'attente ;</li> <li>• Répondre aux questions des parents;</li> <li>• Mettre sur pied un comité de transition scolaire;</li> </ul>
<b>Secrétaire de l'école et du service de garde</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Informer les parents via le site internet de la procédure d'inscription de l'école ;</li> <li>• Gérer le processus d'inscription pour la fréquentation scolaire (ex. : formulaire en ligne).</li> <li>• Gérer le processus d'inscription pour la fréquentation au service de garde (ex. : formulaire en ligne).</li> </ul>
<b>Personnel de l'école</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participer à l'organisation et l'animation de la journée d'accueil pour le préscolaire ;</li> <li>• Accueillir les enfants;</li> <li>• Organiser une journée de familiarisation pour le préscolaire.</li> </ul>
<b>Parents</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'informer sur la politique ;</li> <li>• Inscrire leur enfant ;</li> <li>• Participer à la journée d'accueil.</li> </ul>

<b>Élèves</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Participer aux activités de la journée de familiarisation.</li></ul>
---------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## Conclusion

L'école internationale de Saint-Sacrement s'engage à maintenir son établissement accessible au plus grand nombre d'enfants d'âges de 5 à 12 ans résidant sur le territoire du Centre de services scolaire de la Capitale en tenant compte des modalités de cette politique qui est en concordance avec celle du centre de services.

## Annexe

[Politique sur les critères et modalités d'admission, d'inscription et de transfert des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire](#)